

Avez-vous besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôt 2023 ?

Comment remplir la
déclaration d'impôt
2023 ?

Afin de répondre à vos questions
et vous aider à remplir votre déclaration d'impôt 2023
nous vous attendons aux dates suivantes :

le lundi 5 février 2024 à 16h30

ou

le lundi 19 février 2024 à 16h30

Lors de cette séance, venez avec votre déclaration d'impôt

Pourquoi remplir une
déclaration d'impôt ?

Quelles sont mes obligations
envers le service des
contributions ?

Inscription auprès du secrétariat du Service social régional de l'Entre-deux-Lacs ou par
téléphone au 032 / 886 49 70 **jusqu'au 31 janvier 2024.**

Lieu de la séance : Administration communale, Grand'Rue 35, 2072 St-Blaise,
Salle des Bourbakis, 2^{ème} étage